

PORTANT DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COLLEGE 4 DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE LA VIE, SANTE, AGRONOMIE, ENVIRONNEMENT (SVSAE)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'article 3 du règlement intérieur de l'École Doctorale Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement indiquant que les membres du collège 4 sont désignés, sur proposition du Directeur de l'ED validée par les membres des collèges 1, 2 et 3 du Conseil de l'ED, par décision du Président de l'UCA ;

Vu la proposition du Directeur de l'ED Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement validée par les membres des collèges 1, 2 et 3 lors du conseil de l'ED en date du 1^{er} juin 2022.

ARRETE

Article 1 :

La composition du collège 4 du conseil de l'ED Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement est la suivante :

- BERTHON Jean-Yves, Greentech
- BRUCHET Lucile, ONAPS
- NOIRT Florence, Laboratoires Théa
- PEREZ Pascual, Groupe Limagrain
- PREVOTEAU Hervé, Biopole Clermont Limagne

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07 juin 2022

Le Président

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

09 JUIN 2022

- Publié le

09 JUIN 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

08 000 555

08 000 555

Handwritten notes in a rectangular box at the top right of the page.



Handwritten text in the upper middle section of the page.

Handwritten text in the middle section of the page.

VERBOD

Handwritten text in the lower middle section of the page.

Handwritten text line.

Handwritten text line.



Handwritten text in the bottom right corner.